Association LOZERE HISTOIRE et GENEALOGIE

Transcription intégrale avec ajout de majuscules et de ponctuation, d'un acte de Me ROUX 3^E6182 de Langogne (ph 87), AD Lozère, Madeleine Delplanque

Reception de Louis Pages a la maistrize des Cordonniers de Langoigne

an mil six cens quatre vingts quinze et le vingt uniesme jour du mois de juillet apres midy, devant nous notaire royal et tesmoins establis en leurs personnes, Gervais Sabatier, baille, Jean Aigon, Baptiste Guazais, Claude Troupel, Jacques Pichot, François Niel, Anthoine et Jacques Molhes, Maîtres Cordonniers, et Claude Pages, Maître taneur, habitants de cette ville de Langoine¹, faisant tant pour eux que pour les autres habitants quy composent la **Confrérie de Saint Crespin**², de leur gre et libre volonté ont admis et reçu a ladite Confrérie, **Louis Pages**³, de ladite ville, presant et acceptant pour Maître cordonnier, quy a payé les droits accoustumés et promet d'observer les statuts et moyennant ce, jouira conjointement avec les susd Mes Cordonniers des droits, profits et avantaiges appartenant à chacun desd Mes cordonniers, tout ainsy quils ont accoustumé de jouir et le tout, conformement ausd statuts quils confirment et approuvent de nouveau en tant que de besoin et ont pour cet effect, obligé leurs biens qu'ont soumis a leur Juridiction ordinaire et autres a ce requises ainsy l'ont promis avec due renon...⁴

Fait et recitté aud Langoigne estude de nous notaire. Presans Jean Rozier et Jean Baptiste Gibert du lieu de Naussac, habitant dud Langoigne, signés avec lesd Sabatier, Guazais, Troupel, Pichot et Pages, les autres nont seu signer, de ce enquis, et nous notaire royal recevant soubsigne.

Sazay Troupel Sabatier Pichot
Pages

Gibert Roux notaire Rezie

Controllé a Langogne le der Juillet 1695

Rezier

¹ Langogne

² Se référer à « Les cordonniers metteurs en scène des mystères de Saint Crespin et saint Crépinien » Elisabeth Babou Bibliothèque de l'Ecole des Chartes, Année 1985. Lisible sur le site Persée. http://www.persee.fr/doc/bec_0373-6237_1985_num_143_1_450369

³ Louis Pages se marie (Roux 3^E6182) le 12/07/1695 avec Jeanne AUJOULAT et lors de son contrat de mariage, Claude AUJOULAT frère de la future épousée, promet de présenter son futur beau-frère à la Confrérie des Cordonniers de Langogne, et d'en assumer tous les frais.

⁴ Renonciation